

Procès-verbal de la séance du **Conseil d'établissement**
de l'École de Monnoir
tenue le 12 février 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres de la direction : Vincent Laporte et Sophie Lambert

Parents : Francis Massé-Morin, Josée Drouin, Elvis Mbou, Camille Thériault, Joëlle Boulanger, Geneviève Huneault

Membres du personnel : Katy Galipeau, Christine Giguère, Marie-Josée Paré, Éric Simard.

Membre de la communauté : David Jourdain,

Membre de l'OPP : Guylaine Raymond

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour M. Francis Massé Morin et appuyé par M. Elvis Mbou.

CEDM24021201

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Nomination d'un(e) secrétaire
M^{me} Sophie Lambert accepte d'être la secrétaire pour la réunion.
4. Nomination d'un(e) président(e)

M^{me} Josée Drouin propose M. Francis Massé Morin qui accepte et est élu par acclamation.

CEDM24021202

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Nomination d'un(e) vice-président(e)

M. Elvis Mbou se propose et est élu par acclamation.

CEDM24021203

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Adoption du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 proposé avec les modifications suivantes par M. Éric Simard et appuyé par Mme Josée Drouin :

- a. Ajouter Mme Bianca Chamberland et Mme Véronique Moisan aux présences.
- b. Changer les mots *Adopté à l'unanimité* par *Adopté à la majorité* à la suite de la résolution CEDM23120806
- c. Modifier la 4^e puce du point 13 C afin qu'elle se lise comme suit : Il faudrait augmenter la sécurité aux abords de l'école afin de favoriser l'utilisation des transports actifs par les élèves.
- d. Modifier le mot *démission* pour qu'il se lise *démisionne* au point 14.

CEDM24021204

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Suivis au procès-verbal Aucun

8. Projet Éducatif

- a. Plan d'action
 - i. Consultation (FORMS)
Un formulaire est rempli en groupe par les membres du conseil d'établissement à titre d'exemple. Le lien sera transmis aux membres du CÉ afin qu'ils puissent le compléter individuellement afin de contribuer à l'élaboration aux bases du plan d'action.

9. Parole au public Aucun

10. Organisme de Participation des Parents

- a. Mot de l'OPP

L'OPP est remis sur pied depuis 2 ans et composé d'une dizaine de parents.

Lors de la danse d'Halloween, les élèves ont été séparés en 2 groupes selon leur âge. Cette formule a été très appréciée des enfants. La soirée de Bingo a été très populaire pour les petits. La soirée cinéma a été plus populaire chez les plus grands.

- b. Adoption
 - i. Activités

1. Kermesse :

Plusieurs kiosques sont prévus et l'achalandage sera contrôlé avec une carte à poinçonner remise aux élèves participants. Les élèves du PEI et d'autres élèves du secondaire seront appelés en renfort afin d'aider les parents bénévoles. L'activité aurait lieu le 15 mars.

2. Cabane à sucre :

Cette activité se tiendrait en avril, idéalement un vendredi afin de s'assurer de la disponibilité de plus de parents bénévoles. L'Érablière Meunier a été approchée. L'activité serait gratuite pour



tous les élèves et serait payée par les profits de la Kermesse. Des coupons seront utilisés pour limiter la bousculade. Plus de bénévoles que l'an passé seront nécessaires. Ils seront sollicités par courriel et message Facebook.

3. Bal de finissants :
L'activité serait organisée par un sous-comité de l'OPP. Il est souhaité par les membres de l'OPP de collaborer avec les enseignants de 6^e année afin d'être complémentaire à ce qui se passe à l'école. Un montant serait demandé aux élèves participants.

Les activités pour 24-25 seront présentées en juin 2024 au CÉ.

Il est demandé que le coupon d'inscription mentionne l'utilisation prévue des profits générés par les activités.

CEDM24021205

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Correspondance Aucune

12. Points de décision

- a. Adoption
- b. Approbation
 - i. ~~Plan de lutte contre la violence et l'intimidation~~
 - ii. ~~Code de vie 2024-2025~~
- iii. Amendement à l'article 3.2 de la Régie interne du CÉ

Il est proposé par Mme Josée Drouin et appuyé par M^{me} Christine Giguère que l'article 3.2 de la Régie interne du Conseil d'établissement se lise comme suit :

- 3,2 En cas de vacance d'un membre du Conseil d'établissement, le poste doit être pourvu selon les dispositions prévues à l'article 44 de la LIP :
- Une vacance pour un poste de parent est comblée par un parent désigné par les autres parents. Les substituts, tels que classés par le vote lors de l'assemblée générale, ont préséance.
 - Une vacance pour un autre poste est comblée en convoquant une assemblée des membres du personnel concernés et ceux-ci peuvent désigner n'importe lequel des leurs.
Les substituts, tels que classés par le vote lors de l'assemblée générale, ont préséance. Dans le cas où un membre du même groupe de personnel ne peut être remplacé, le poste sera offert en assemblée générale de l'ensemble du personnel.

CEDM24021206

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



- iv. Grille horaire 2024-2025
Une consultation préalable sera effectuée auprès de tous les membres du personnel avant la présentation de la grille horaire 2024-2025 au Conseil d'établissement. Elle sera envoyée par courriel aux membres du Conseil d'établissement pour approbation.
- v. Grille-Matières 2024-2025 Consultation préalable du Conseil enseignant avant la présentation au Conseil d'établissement. La grille-matières sera envoyée aux membres du Conseil d'établissement pour approbation.
- vi. Sorties scolaires
 - 1. Séance tenante :

Il est proposé par Mme Josée Drouin et appuyé par M. Elvis Mbou d'approuver les sorties scolaires suivantes Prof Dino (1^{re} année), Pôle culturel de Chambly (1^{re} année), Simon Boudreau, Zoo Mobile, (1^{re} année) Zoo de Granby (2^e année), Estacades (1^{er}) Maison St-Gabriel (4^e année).

CEDM24021207

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par M. Francis Massé Morin et appuyé par M^{me} Geneviève Huneault que les sorties coutant moins de 5 \$ par élève soient approuvées automatiquement pour un maximum de 2 fois par année. L'information sera transmise au conseil d'établissement lors de la rencontre suivante.

CEDM24021208

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Consultation

- a. Photos scolaires :
La qualité des photos individuelle et la rapidité pour les recevoir ont été appréciées. Cependant, les photos de groupe sont moins satisfaisantes en raison d'un manque de luminosité.

Il est discuté de reconduire le mandat avec Stef et Annie pour l'an prochain en mentionnant que les photos de groupe devraient être améliorées.

14. Résolution

- a. Mesures dédiées et protégées
M^{me} Camille Thériault propose l'adoption de la résolution telle qu'elle est présentée. Mme Josée Drouin l'appuie.

CEDM24021209

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



15. Informations

a. Suivi FDS (Fonds à Destination Spéciale)

Le solde est de 74 465, 31 \$ au 12 février 2024

b. Sondage aux parents et élèves pour le PEVR du CSSDHR

Le taux de participation des parents a été plus bas cette année que l'an passé. Il est encore possible pour les parents de répondre au sondage.

Comme il est 8 h 30 : Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Paré et appuyé par M^{me} Christine Giguère de continuer la réunion afin de discuter de tous les points prévus.

CEDM24021210

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

c. SAS d'entrée (porte 6A)

Le SAS se fera au bout du corridor et environ 10 casiers dans ce corridor seront enlevés. Les couleurs des sections seront ajustées afin de clarifier les zones des groupes.

d. Ajout en psychoéducation

À partir du 19 février, une psychoéducatrice effectuera le remplacement de M^{me} Caroline Émond avec une bonification d'une demi-journée puisque son contrat prévoit 3 jours par semaine. Elle travaillera les deux autres journées au Service complémentaire en adaptation scolaire.

16. Parole au public Aucun

17. Parole aux membres

a. Comité de parents :

Avec la Fédération des comités de parents, il est possible de nommer des personnes afin que leur contribution soit reconnue à un gala. Des informations seront transmises ultérieurement.

b. Communauté

— La Ville demande de rappeler aux parents d'utiliser le débarcadère conçu à cette fin plutôt que la rue des Roseaux afin d'assurer une plus grande sécurité aux enfants.

— Le Service de prévention des incendies aimerait organiser une activité cette année et une autre l'an prochain afin de favoriser le transport à vélo ou à pied. Il serait nécessaire de faire appel à des parents bénévoles pour accompagner les enfants le matin et peut-être aussi le soir. La direction et le conseil



d'établissement désirent collaborer à cette activité. L'information sera relayée sur la page Facebook de l'école.

— Des affiches sont remises au directeur afin de relayer l'information concernant la question jeunesse au Conseil municipal. M. Jourdain réitère sa disponibilité à rencontrer les élèves quelques minutes afin de leur présenter cette opportunité.

— Un commentaire concernant les heures des brigadiers scolaires est adressé à M. Jourdain. Des parents avaient demandé à la Ville que les heures de travail des brigadiers scolaires en fin d'après-midi soient modifiées afin qu'il y ait encore une surveillance au coin de la rue Des Roseaux et du boulevard Ivanier lorsque les derniers élèves traversent. Présentement, les brigadiers terminent à 15 h 25.

- c. Service de Garde (personnel de soutien)
- d. Personnel professionnel
- e. Personnel enseignant

18. Mot de la présidence

19. Mot de la direction

Le début du processus d'élaboration du plan d'action du Projet éducatif est intéressant. Il faudra faire attention à ne pas sauter d'étape.

Des remerciements sont adressés à MM. Massé Morin et Mbou qui relèvent le défi de la présidence et vice-présidence. M. Laporte remercie également toutes les personnes qui prennent le temps de participer aux rencontres du Conseil d'établissement.

20. Autres points

Cafétéria

Il faudrait vérifier si le contrat du Triangle du gourmet vient à échéance cette année. Dans ce cas, des membres auraient des commentaires à transmettre sur la pertinence du renouvellement.

21. Levée de l'assemblée

À 20 h 59, il est proposé par M^{me} Christine Giguère et appuyé par M. Francis Massé Morin de lever la séance.

Le président, Francis Massé Morin,

Le directeur, Vincent Laporte,

